

NewDeal Technologique

Horizon 2034



STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU SÉNÉGAL



Retrouvez le détail des programmes, projets et réformes
sur la plateforme dédiée au New Deal Technologique



MCTN
Ministère de la Communication,
des Télécommunications et
du Numérique

Sénégal
2050

Sommaire

Le mot du Président.....	2
Le mot du Ministre.....	3
Diagnostic du secteur du numérique.....	4
Le potentiel numérique du Sénégal.....	6
New Deal Technologique Horizon 2034.....	7
Les indicateurs clés à l'horizon 2034.....	10
Axe 1 : Souveraineté numérique.....	12
Axe 2 : Digitalisation des services publics.....	17
Axe 3 : Développement de l'économie numérique.....	23
Axe 4 : Leadership africain dans le numérique.....	29
Mise en œuvre : Digital Master Plan.....	34





Le mot du Président

Le Sénégal s'engage résolument sur la voie d'une nouvelle ère où le numérique se révèle être le moteur d'un développement inclusif et durable. Dans le prolongement de l'Agenda National de Transformation – Vision Sénégal 2050, j'ai lancé le "New Deal Technologique", une initiative audacieuse qui renforce la souveraineté numérique du Sénégal et met l'innovation au service du progrès social et économique.

Ma vision pour notre pays est claire : faire du Sénégal non seulement un pôle d'excellence technologique en Afrique de l'Ouest, mais aussi un hub incontournable sur l'ensemble du continent. Nous ambitionnons de créer un écosystème dynamique, fondé sur la valorisation de notre capital humain, le soutien à l'entrepreneuriat et l'essor de PME et de start-up innovantes. Par ce biais, nous entendons stimuler la compétitivité de notre économie, renforcer la cohésion sociale et offrir à chaque citoyen de réelles opportunités d'épanouissement professionnel.

Le "New Deal Technologique" s'emploie à transformer la gestion publique, en numérisant les services administratifs, tout en encourageant la collaboration active entre l'État, le secteur privé et les partenaires au développement. Cette synergie permettra de déployer des infrastructures robustes, de favoriser la recherche et l'innovation, et d'adopter un cadre législatif propice à la confiance et à la sécurité numérique.

J'en appelle à la mobilisation de tous : acteurs institutionnels, chefs d'entreprise, universitaires, chercheurs, organisations de la société civile et populations. Ensemble, nous parviendrons à hisser le Sénégal au rang des nations leaders de l'économie numérique, porté par les valeurs de responsabilité, de transparence et de solidarité.

Que ce "New Deal Technologique" soit le socle de notre ambition collective et de notre rayonnement sur la scène internationale. C'est en unissant nos forces et nos talents que nous construirons le Sénégal de demain : un pays ambitieux, souverain, juste et prospère, au cœur de l'innovation africaine et mondiale.



S.E.M Bassirou Diomaye Diakhar FAYE
Président de la République du Sénégal

Le mot du Ministre

Chers concitoyens, chers partenaires, chers acteurs de l'écosystème numérique,

À l'ère de la quatrième révolution industrielle, le numérique n'est plus une simple option, c'est un impératif stratégique pour notre développement économique, social et culturel, un levier puissant de notre volonté d'intégration africaine.

C'est dans cet esprit que nous lançons le "New Deal Technologique", une stratégie numérique ambitieuse, inclusive et résolument tournée vers le futur.

Cette stratégie incarne la vision du Président de la République, S.E.M Bassirou Diomaye Diakharr FAYE : faire du Sénégal **"une société numérique, un pays de services à forte valeur ajoutée"**, un espace où l'innovation et la technologie servent de leviers pour transformer les défis en opportunités, et les rêves en réalité.

Une ambition clairvoyante

Le New Deal Technologique s'articule autour de quatre axes stratégiques :

1. La Souveraineté Numérique
2. La Digitalisation des Services Publics
3. Le Développement de l'Économie Numérique
4. Le Leadership Africain dans le Numérique

Le succès de cette stratégie dépend de notre capacité à appréhender les enjeux et à relever les défis présents et futurs.

Une gouvernance robuste et agile

Le "New Deal Technologique" promeut une gouvernance performante, souple et transparente, permettant d'assurer une coordination, un suivi et une évaluation efficaces des programmes et projets du Digital Master Plan.



Un écosystème numérique innovant

Le "New Deal Technologique" n'est pas seulement une stratégie gouvernementale, c'est un projet national, une ambition africaine, un destin porté par un écosystème jeune, dynamique et créatif; il est le résultat d'un processus ouvert et inclusif, avec une contribution pertinente du secteur privé national et international, de nos partenaires techniques et financiers, de nos chercheurs et de nos universitaires. Nos champions du numérique devront être les premiers de cordée dans le processus de transformation numérique de notre société et de notre économie.

Le temps de l'Afrique

L'heure de l'intégration numérique du continent a sonné; il nous appartient de lancer cette grande offensive vers la révolution technologique avec des infrastructures de pointe, une connectivité universelle et abordable, une économie numérique performante, au grand bénéfice de nos populations et de nos entreprises.

Je vous invite à vous approprier le "New Deal Technologique", qui décline notre vision, nos ambitions et notre aspiration à devenir une nation souveraine, juste et prospère.

M. Alioune SALL

Ministre de la Communication, des
Télécommunications et du Numérique

Diagnostic du secteur du numérique

Le numérique au Sénégal, en Afrique et dans le monde



Indicateurs	Classement 2012		Classement 2023	
	Afrique	Monde	Afrique	Monde
Performance du réseau Internet	11	100	11	102
Développement des TIC	15	124	17	142
Maturité digitale de l'administration	31	163	21	143
Coût moyen Internet (1Go)	35	141	31	139
Industrie numérique	8	97	8	93



Sénégal (12^e Afrique)
500 millions \$



Afrique
30 milliards \$



Monde
+20 000 milliards \$

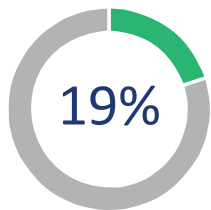
Sources :

ID4D dataset: [https://databank.worldbank.org/source/identification-for-development-\(id4d\)-data](https://databank.worldbank.org/source/identification-for-development-(id4d)-data)
Findex: <https://databank.worldbank.org/source/global-financial-inclusion>
GSMA Intelligence: <https://data.gsmainelligence.com/data/>
https://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc13_f/policy_note_digital_trade_africa_f.pdf

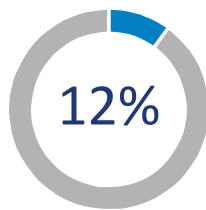
Diagnostic du secteur du numérique

Niveau d'exécution de la SN2025

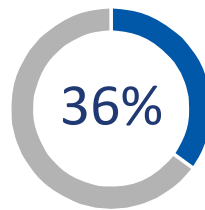
La stratégie numérique nationale SN2025, couvrant la période 2016 - 2025 a connu, malgré un investissement colossal, des difficultés dans la réalisation des projets et réformes prévus.



Taux de réalisation de la stratégie



Taux d'exécution des 69 projets



Taux de réalisation des 28 réformes

Causes :

- Gouvernance et pilotage stratégique insuffisants : absence d'un cadre unifié de coordination, de suivi et d'évaluation.
- Fragmentation et inefficience des systèmes d'information : multiplication des silos, faible interopérabilité.
- Investissements numériques non rationalisés : redondance des dépenses et manque d'optimisation des infrastructures et solutions numériques.
- Fracture numérique : inégal accès aux technologies, faible inclusion numérique des populations.

Conséquences :

- Coûts d'investissement élevés
- Duplication d'infrastructures
- Risques de Cybersécurité
- Absence d'interopérabilité
- Fracture numérique
- Risques de non-conformité

Le potentiel numérique du Sénégal



**Infrastructures
de stockage**
Public / Privé



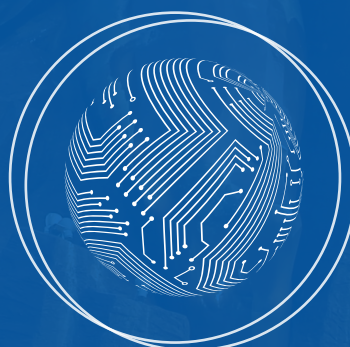
Infrastructures numériques
Câbles sous-marins
Connectivité mobile avec
la 5G Fibre optique



**Puissance de
calcul**
Supercalculateur



**Cadre réglementaire,
positionnement et
stabilité sous régionale**



**Écosystème
numérique dynamique**

NewDeal

Technologique

Horizon 2034





En 2050, le Sénégal sera une société numérique, un pays de services à forte valeur ajoutée.

Une révolution numérique fondée sur l'accès universel à Internet et l'identité numérique unique et fiable pour les citoyens et le foncier, afin de :



Redresser

Réduire les inégalités socio-économiques en facilitant l'accès aux services essentiels et aux opportunités numériques.



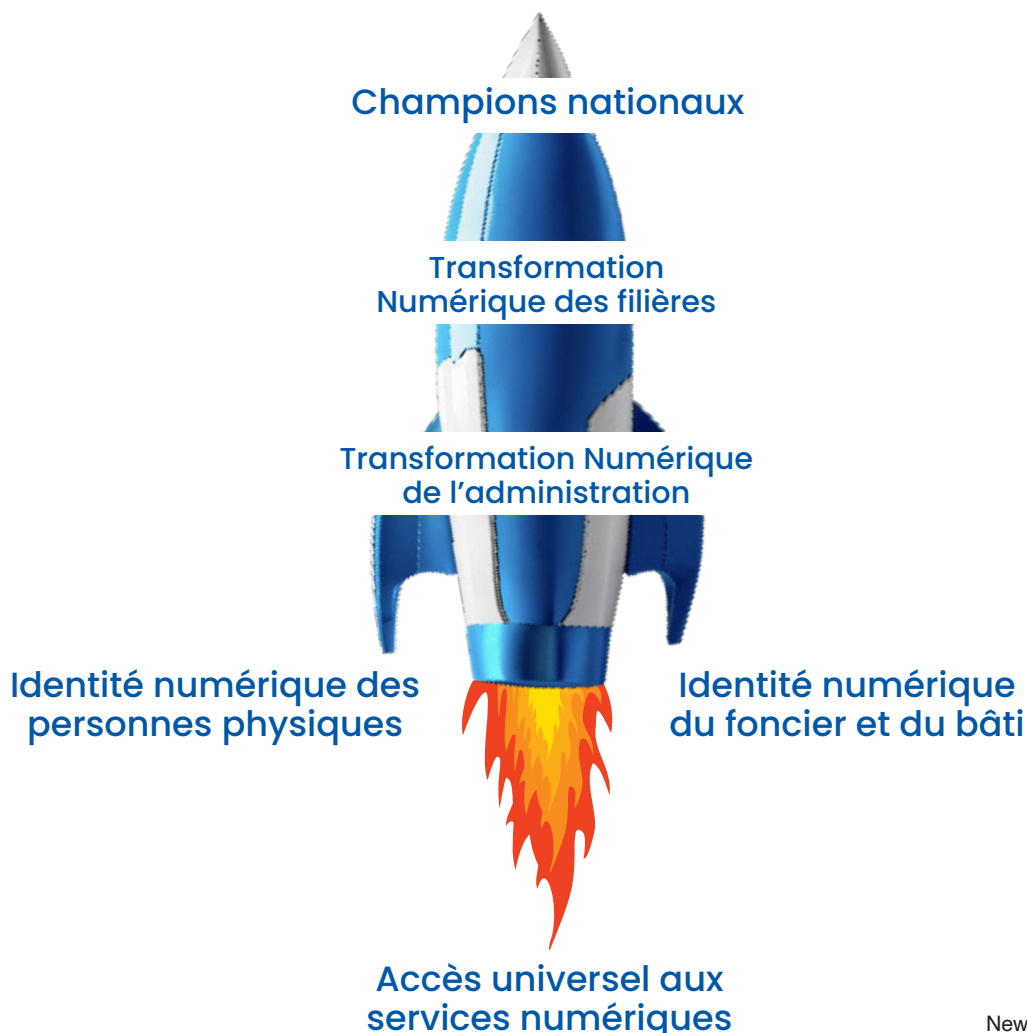
Impulser

Amorcer la transformation digitale de l'administration et des secteurs clés pour plus d'efficacité et de transparence.



Accélérer

Stimuler l'essor de l'économie numérique en favorisant l'émergence de champions nationaux à vocation régionale et internationale



New Deal Technologique Horizon 2034

Pour une administration de proximité, une économie dynamique et inclusive, et une société de confiance, la vision est déclinée en **4 axes stratégiques**, soutenus par des facilitateurs, produisant un impact durable dans l'inclusion des populations, le développement socio-économique, le renforcement du capital humain et l'engagement africain.

Sénégal
2050

Vision 2050

Pour une nation SOUVERAINE, JUSTE, PROSPÈRE et ancrée dans des valeurs fortes

Vision

Une société numérique, un pays de services à forte valeur ajoutée, à l'horizon 2034

Axes stratégiques

Axe 1

Souveraineté numérique

Axe 2

Digitalisation des services publics

Axe 3

Développement de l'économie numérique

Axe 4

Sénégal, leadership africain du numérique

Facilitateurs

Une gouvernance forte et centralisée pour une cohérence des initiatives du numérique

L'Intelligence Artificielle pour tous et par tous pour une société « augmentée »

L'accompagnement au changement pour une adoption généralisée

Des infrastructures souveraines, durables et résilientes pour une connectivité universelle

L'Innovation et l'entrepreneuriat à tous les niveaux pour un développement inclusif et durable

Effets attendus

Accès universel aux réseaux et aux équipements
Inclusion numérique et financière
Baisse des coûts de connexion
Protection des données sensibles et de la vie privée
Une administration centrée sur l'utilisateur et orientée services

Promotion de la conscience et la culture numérique
Éthique et responsabilité dans le cyberspace
Développement des compétences et de l'expertise
Facilitation des échanges commerciaux
Création d'emplois et de nouvelles opportunités
Émergence de champions dans le Numérique

Augmentation de la productivité dans les filières
Généralisation de la protection sociale
Élargissement de l'assiette fiscale
Lutte contre la fraude et la corruption
Diplomatie numérique panafricain

Secteur public

Secteur privé

Diaspora

PTFs

Les indicateurs clés à l'horizon 2034

La mise en œuvre de la stratégie sera suivie et évaluée à travers des **indicateurs macroéconomiques et sectoriels**, permettant de mesurer son impact, d'orienter les ajustements nécessaires et d'assurer une transformation numérique efficace et durable.



Top 3 africain dans l'exportation de services numériques



+500

Start-up Tech labélisées



50

e-Champions africains



100 000

Diplômés du Numérique



5 000/an

Experts certifiés du Numérique



+90%

Procédures administratives dématérialisées



95%

Taux de connectivité de qualité, à moindre coût



+80%

Taux d'utilisation des services numériques



+95%

Entreprises ayant atteint la maturité digitale



+90%

Sénégalais avec une identité numérique



+80%

Foncier avec une identité numérique



+30pts

Indice CNUCED du commerce électronique B2C



100%

Données sensibles hébergées au Sénégal



150 000

Emplois directs



200 000

Emplois indirects



15%

Contribution au PIB

Une stratégie basée sur 4 axes

chaque axe est décliné en 4 Orientations Stratégiques (OS)

Axe 1: Souveraineté numérique

Garantir l'indépendance technologique, la protection des données et la résilience des infrastructures stratégiques.

Axe 2 : Digitalisation des services publics

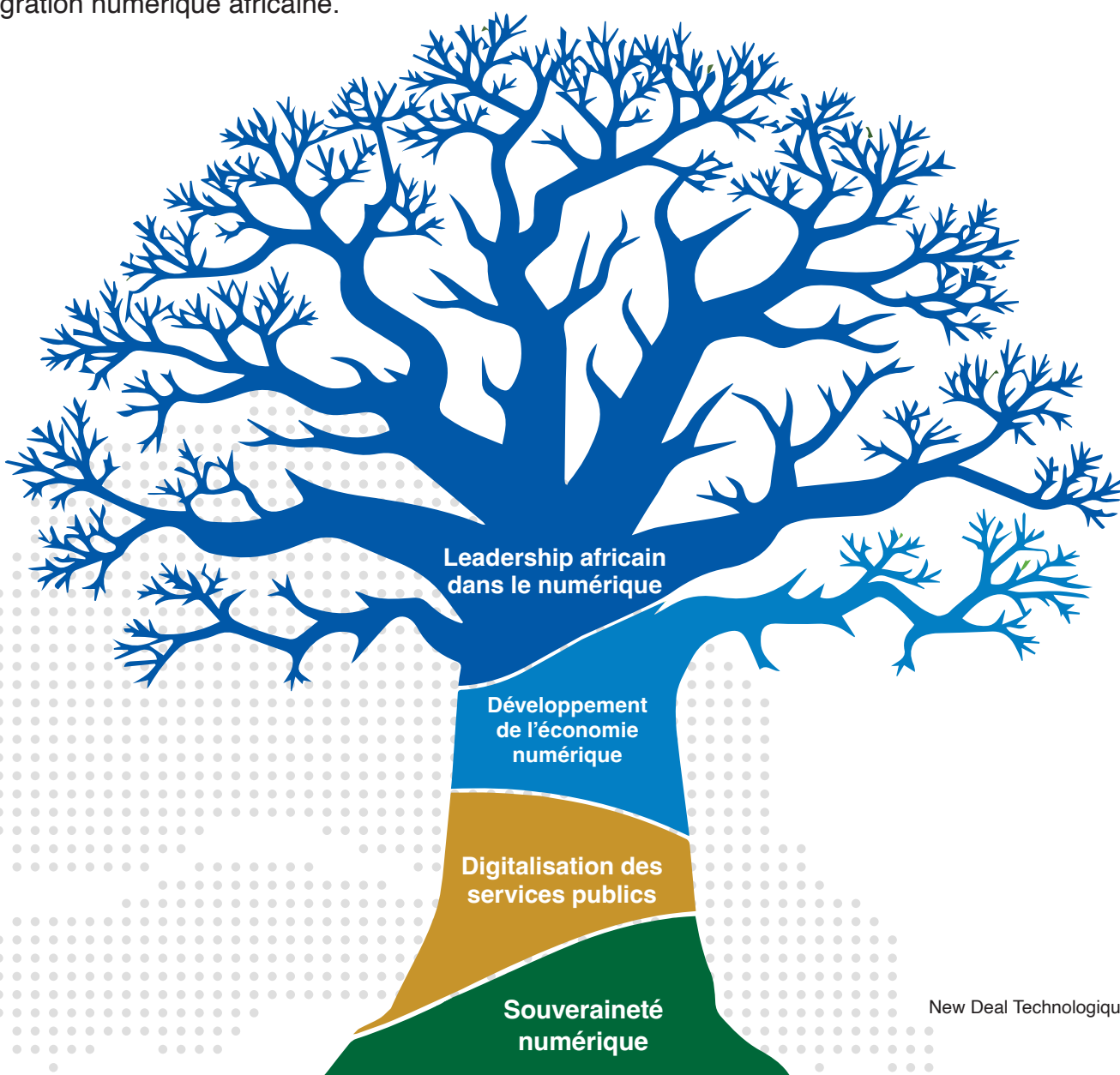
Moderniser l'administration en dématérialisant les services, en simplifiant les démarches et en améliorant l'expérience usager.

Axe 3 : Développement de l'économie numérique

Accélérer la transformation économique en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat technologique et l'investissement dans les secteurs stratégiques du numérique.

Axe 4 : Sénégal, Leadership africain dans le numérique

Positionner le Sénégal comme une référence continentale, un hub technologique, pilier de l'intégration numérique africaine.



Axe 1 : Souveraineté numérique



Axe 1 : Souveraineté numérique

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la souveraineté numérique est un **enjeu stratégique** pour garantir l'**indépendance technologique**, la **protection des données** et la **résilience des infrastructures critiques**. Cet axe vise à doter le Sénégal de capacités numériques de pointe – cloud souverain, data-centers, cybersécurité, intelligence artificielle – tout en renforçant la maîtrise locale des technologies clés pour assurer un développement numérique autonome et durable.

OS-1.1 : Infrastructures numériques

Renforcer les infrastructures numériques de télécommunication et de stockage, et contrôler les flux de données.

OS-1.2 : Maîtrise technologique

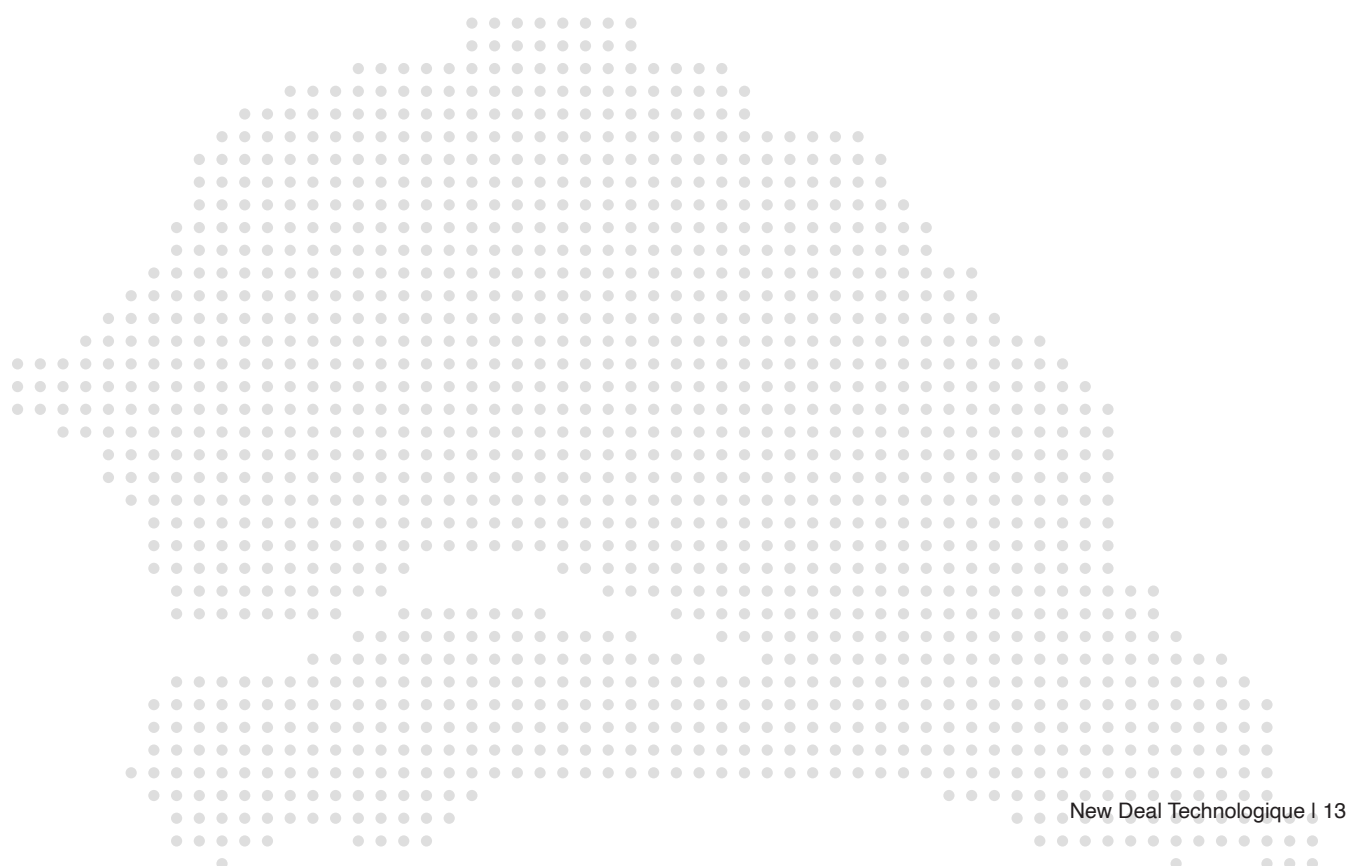
Promouvoir le développement de solutions locales et réduire la dépendance aux technologies étrangères.

OS-1.3 : Compétences numériques

Promouvoir la conscience et la culture numériques, et développer les compétences et l'expertise numériques.

OS-1.4 : Confiance numérique et résilience

Mettre en place des politiques de protection des données sensibles, des services et infrastructures critiques.



OS-1.1 : Infrastructures numériques

Renforcer la part de l'État et des acteurs privés nationaux dans les infrastructures numériques est crucial pour garantir une autonomie stratégique et une accessibilité équitable aux services numériques.

- **Nouer des partenariats stratégiques** pour développer les infrastructures de télécommunications, de stockage ou de calcul, tout en renforçant la part du secteur privé national.
- **Assurer une autonomie** dans la mise en œuvre et le déploiement d'**infrastructures numériques souveraines** telles que les datacenters, les services cloud, les super calculateurs, entre autres.
- **Développer l'offre de services cloud** (IaaS, PaaS, SaaS) de **qualité**, avec des solutions d'hébergement, d'environnement virtuel de développement et de test, de laboratoires virtuels avec la mise à disposition de capacité de stockage et de puissance de calcul.
- **Attirer les talents de la sous-région et du continent** grâce à un paquet incitatif innovant et la mise en place d'un cadre réglementaire agile.



OS-1.2 : Maîtrise technologique

Maîtriser le risque technologique est essentiel pour assurer la souveraineté numérique. Cette orientation vise à minimiser le risque en utilisant des produits et services locaux tout en réduisant la dépendance aux technologies et solutions importées.

- Favoriser la **recherche** et l'**innovation** pour développer des **produits** et **services** numériques répondant aux besoins locaux et régionaux, grâce à l'érection de centres de recherches de pointe.
- Développer l'**industrie** locale du **logiciel** et du **matériel**, en facilitant et incitant à l'installation des leaders mondiaux de la technologie pour l'**assemblage** et la **conception** d'équipements électroniques.
- Déployer une **politique numérique ambitieuse** en identifiant les filières **stratégiques** et mettant en place des zones économiques spéciales; il s'agit d'encourager les **partenariats** techniques tout en assurant le transfert de **technologies** et de **compétences** ainsi que la **traçabilité**.
- Mettre en place un **cadre** réglementaire **robuste** et **adaptée** aux évolutions technologiques, permettant de **réguler**, de **protéger** les données sensibles, **sans constituer un frein à l'innovation**. Cela passera notamment par des mesures de contrôles à l'importation de technologies de chiffrement.

OS-1.3 : Compétences numériques

Le développement du capital humain est un levier fondamental pour une transformation numérique durable. Cette orientation vise à structurer la formation aux métiers du numérique à travers des cursus adaptés, des certifications spécialisées et des partenariats stratégiques, afin de répondre aux besoins du marché et de stimuler l'innovation.

- **Adapter la formation aux besoins du marché** : Concevoir des cursus alignés sur les évolutions des entreprises et administrations locales et internationales, en intégrant une approche par compétences, l'alternance et les certifications professionnelles (Observatoire des compétences numériques).
- **Développer des cycles courts et certifications en technologies clés** : Accélérer la formation spécialisée en IA, Cloud, Cybersécurité, IoT, Big Data, Blockchain, Réalité Virtuelle, Robotique et Fintech, avec des certifications reconnues par les employeurs et alignées aux standards internationaux.
- **Renforcer la recherche, l'innovation et le transfert technologique** : Développer des laboratoires et plateformes collaboratives, encourager les partenariats entre universités, entreprises et incubateurs, et instaurer des mécanismes de financement dédiés (subventions, bourses pour chercheurs).
- **Ancrer l'entrepreneuriat dans le parcours éducatif** : Intégrer l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur des cursus à travers des hackathons, prix d'innovation, incubateurs universitaires et programmes de mentorat. Simplifier l'accès au financement et à l'accompagnement post-crédation pour les jeunes entrepreneurs du numérique.

OS-1.4 : Confiance numérique et résilience

La maîtrise du cyberspace et la résilience face aux incidents et attaques de sécurité est un enjeu majeur dans la démarche de souveraineté numérique. L'objectif est de protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données sensibles, des services et infrastructures critiques.

- **Renforcer la protection des données personnelles** en rendant obligatoire la confidentialité des informations sensibles et le consentement éclairé des usagers, en réglementant le partage des données, et en imposant aux organisations de signaler toute compromission dans un délai raisonnable.
- **Exiger l'adoption systématique de protocoles de sécurité avancés**, tels que l'authentification multi facteurs (MFA), le chiffrement de bout en bout et l'imputabilité pour tous les services d'opération et de paiement électroniques.
- **Protéger les infrastructures critiques** en définissant une politique de sécurité nationale et ses déclinaisons sectorielles, afin d'intégrer la sécurité et la cyber résilience des Opérateurs d'Importance Vitale (OIV) dès la phase de conception des projets; assurer la surveillance, la détection et la réponse aux incidents de sécurité en phase de production.
- **Promouvoir la cyberculture** auprès des populations et de l'administration afin de sensibiliser aux risques cyber (enregistrement, piratage, escroquerie, cybercriminalité, etc.) et créer un premier niveau de sécurité par les utilisateurs.



Axe 2 : Digitalisation des services publics



Axe 2 : Digitalisation des services publics

La transformation digitale des services publics est un levier stratégique pour renforcer l'efficacité de l'administration, améliorer la qualité de service et garantir une relation plus fluide avec les citoyens et les entreprises.

OS-2.1 : Nouvelle gouvernance du numérique

Mettre en place un cadre de gouvernance robuste et évolutif, capable de s'adapter aux défis de la technologie

OS-2.3 : Processus et technologie

Promouvoir la conscience et la culture numériques, et développer les compétences et l'expertise numériques.

OS-2.2 : Ressources humaines

Renforcer les compétences des agents et recruter de nouveaux talents au sein de l'administration

OS-2.4 : Administration digitale

Promouvoir l'interconnexion, l'interopérabilité et la résilience des infrastructures et services de l'administration.



OS-2.1 : Nouvelle gouvernance du numérique

La nouvelle gouvernance du numérique sera agile et proactive pour s'adapter et anticiper les mutations technologiques. Cette orientation vise à renforcer la coordination stratégique, à moderniser le cadre réglementaire et à favoriser une prise de décision éclairée, garantissant l'efficacité des projets numériques.

- **Mettre en place un cadre unique de gouvernance des projets numériques de l'Etat**, assurant ainsi une bonne coordination et une cohérence entre les initiatives centrales et les projets spécifiques ou sectoriels.
- **Créer une structure centrale en charge de la Cybersécurité et de l'Intelligence Artificielle**, afin de mutualiser les ressources, favoriser la collaboration, pour une prise en charge efficace des enjeux liés aux deux domaines.
- **Eriger une direction centrale en charge de la Transformation Numérique**, Maître d'Ouvrages unique des grands projets numériques de l'Etat, avec des ressources humaines de qualité et l'expertise nécessaire pour exprimer les besoins, qualifier des solutions et valider les livrables.
- **Mettre en place un dispositif structuré de suivi-évaluation** avec des outils intégrés permettant un contrôle de proximité de l'état d'exécution et du niveau de consommation du budget, avec une approche top-down mais aussi bottom-up des grands projets numériques de l'état.

OS-2.2 : Ressources humaines

Le développement d'une expertise locale de haut niveau est essentiel pour soutenir la transformation numérique. Cette orientation vise à renforcer l'attractivité et la montée en compétences des talents à travers des formations adaptées, des certifications de pointe et des environnements propices à l'innovation.

- **Développer les compétences fondamentales et intermédiaires** afin de renforcer la conscience numérique et d'ancrer durablement une culture digitale proactive au sein de l'administration, notamment à travers des formations adaptées et un accompagnement ciblé.
- **Moderniser les outils de travail** en intégrant des solutions numériques performantes et encourager la création d'espaces collaboratifs innovants, tels que des plateformes de travail partagées et des environnements connectés, pour améliorer la fluidité des échanges et la productivité des équipes.
- **Intégrer l'intelligence artificielle** afin de favoriser l'émergence d'une administration augmentée, plus réactive et efficiente, en automatisant les processus répétitifs et en optimisant la prise de décision grâce à l'analyse prédictive.
- **Mettre en place un dispositif structuré de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue** des compétences, en s'appuyant sur des indicateurs de performance et des parcours de montée en compétences personnalisés, afin d'assurer une adaptation constante aux évolutions technologiques et organisationnelles.

OS-2.3 : Processus et technologie

La transformation digitale repose sur l'optimisation des processus et l'adoption de technologies adaptées pour améliorer l'efficacité et la qualité des services. En simplifiant les démarches, en standardisant les processus et en plaçant l'expérience utilisateur au cœur des innovations, l'administration pourra gagner en agilité et en transparence.

- **Simplifier et harmoniser les processus** ainsi que les procédures administratives afin de garantir une gestion plus fluide et efficace des activités.
- **Dématérialiser les procédures administratives** et automatiser les flux opérationnels pour réduire les délais de traitement et améliorer l'accessibilité des services.
- **Numériser les documents** en assurant leur intégrité et leur authenticité et en mettant en place un archivage sécurisé à valeur probante.
- **Renforcer les compétences numériques du capital humain** en mobilisant des experts qualifiés et en développant des formations adaptées aux nouveaux enjeux technologiques.

OS-2.4 : Administration digitale - les Principes

Pour réussir la digitalisation des services publics et garantir un accès optimisé et inclusif aux services numériques, nous adoptons des principes simples et forts :

C'est nous qui l'avons produit !

L'administration ne demande plus un document ou une information qu'elle a produite (exemple : copie CNI, Casier judiciaire, acte d'état civil, etc.)

Dites-le nous une fois, pas plus !

L'administration ne demande plus une information déjà fournie par l'utilisateur sauf pour besoin de mise à jour nécessaire.

Je me connecte une fois et je me retrouve toujours !

L'accès à tous les services en ligne se fait de façon uniforme/sécurisée et toutes les interfaces sont harmonisées et intuitives y compris dans les langues locales.

Nous délivrons des actes numériques !

Les actes administratifs seront numériques et sécurisés et sont désormais recevables pour toutes les procédures dans les organisations publiques comme privées.



OS-2.4 : Administration digitale - le Guichet Unique

L'expérience usager est un enjeu central pour garantir des services plus accessibles, efficaces et inclusifs. En simplifiant les démarches administratives et en exploitant les technologies innovantes, l'objectif est d'offrir une interaction fluide et transparente entre l'administration et les citoyens. Cette approche vise à renforcer la confiance du public, améliorer la satisfaction des usagers et favoriser une adoption massive des services numériques.

Guichet Unique

Mettre en place une interface unique entre l'administration et les usagers (citoyens et entreprises).

Sécurité renforcée

Garantir un accès sécurisé et une protection efficace des données et de la vie privée.



Haute Disponibilité

Assurer l'accessibilité des services publics en ligne 24h/24, 7j/7 avec une assistance aux usagers.

Equité et inclusion

Fournir un accès multicanal aux services numériques en intégrant les langues nationales, les chatbots et un support vocal.

Axe 3 : Développement de l'économie numérique

Le développement de l'économie numérique à travers:

- Des infrastructures numériques performantes,
- La formation aux compétences digitales,
- La mise en place de régulations adaptées et
- La stimulation de l'innovation

OS-3.1 :

Connectivité universelle

Déployer une connectivité haut débit et améliorer l'accès abordable à l'Internet dans tout le pays.

OS-3.3 :

Intelligence Artificielle

Faire de l'intelligence artificielle un moteur clé de l'économie numérique, permettant d'automatiser des tâches, d'analyser des données massives et de créer des solutions innovantes pour améliorer les services et les processus.

OS-3.2 :

Entrepreneuriat & innovation

Mettre en place un cadre réglementaire robuste et agile, favorisant l'éclosion d'un écosystème innovateur capable de proposer des solutions adaptées aux besoins locaux et dans le continent.

OS-3.4 :

Transformation des filières

Accélérer la diffusion du numérique dans la société et dans l'économie afin de faciliter les transactions électroniques.



OS-3.1 : Connectivité universelle

La connectivité universelle est un levier essentiel pour assurer une inclusion numérique équitable et accélérer la transformation digitale. En garantissant un accès généralisé à des infrastructures de qualité, abordables et performantes, elle permet de réduire la fracture numérique, de stimuler l'innovation et de renforcer l'accessibilité aux services publics et privés, notamment dans les zones les plus reculées.

- **Déployer un maillage intégral du territoire** en garantissant une connectivité haut débit performante, résiliente et adaptée aux besoins des populations et des entreprises.
- **Faciliter l'accès aux services financiers numériques** à des coûts abordables afin de renforcer l'inclusion financière, notamment pour les populations rurales et les PME, et stimuler l'adoption des solutions de paiement digital.
- **Assurer la couverture des zones blanches et du dernier kilomètre** en développant des infrastructures adaptées et en favorisant des partenariats stratégiques pour une connectivité sans rupture.
- **Optimiser les mécanismes de régulation et de mutualisation des infrastructures** afin de réduire le coût de la donnée et d'encourager une tarification plus accessible aux usagers, tout en garantissant une qualité de service optimale.

OS-3.2 : Entrepreneuriat & innovation

L'entrepreneuriat et l'innovation sont des piliers fondamentaux du développement d'une économie numérique dynamique et compétitive. En favorisant l'émergence de solutions technologiques adaptées aux défis locaux, ils stimulent la création de valeur, renforcent l'employabilité et contribuent à la souveraineté numérique.

- **Renforcer les mécanismes de financement et les incitations fiscales** en faveur des startups et entreprises du numérique, en mobilisant des fonds dédiés, en impliquant les banques spécialisées pour favoriser l'investissement et la croissance du secteur.
- **Déployer et démocratiser l'accès aux infrastructures publiques numériques**, telles que les data centers, les supercalculateurs, le Sénégal Connect Park, afin de stimuler l'innovation et accroître la compétitivité des acteurs du numérique.
- **Optimiser la gouvernance du secteur et dynamiser le sponsoring** à travers des initiatives structurantes comme le Startup Act, le Label Startup, la captation de la commande publique, le renforcement des collaborations public-privé et l'organisation d'événements dédiés à l'innovation et au numérique.
- **Accélérer la digitalisation progressive du secteur informel** en favorisant le développement et l'adoption d'outils technologiques adaptés, conçus par l'écosystème local, afin de renforcer l'inclusion économique et l'intégration des acteurs informels dans l'économie numérique.

OS-3.3 : Intelligence Artificielle

L'intelligence Artificielle (IA) est un moteur clé de l'économie numérique, offrant des opportunités inédites pour l'automatisation, l'optimisation des processus et l'analyse des données massives. Son intégration dans les services publics et privés permet d'améliorer l'efficacité, de personnaliser l'expérience usager et de favoriser l'innovation. En développant un écosystème local de l'IA, nous allons renforcer notre compétitivité, stimuler la création de valeur et accélérer notre transformation numérique.

- **Établir un cadre réglementaire et éthique national de l'IA**, garantissant la transparence, la protection des données et la souveraineté numérique, tout en stimulant l'innovation et la compétitivité.
- **Accélérer la transition "From Lab to Market"**, en structurant un écosystème dynamique qui facilite la création, le financement et le déploiement de solutions IA adaptées aux besoins locaux (agriculture, santé, climat, digitalisation du secteur informel), avec une forte synergie entre startups, chercheurs et industriels.
- **Déployer des infrastructures stratégiques** (datacenters, super calculateurs, environnements de développement collaboratifs) pour soutenir la recherche, l'expérimentation et l'innovation technologique.
- **Positionner le Sénégal comme un acteur clé de la gouvernance mondiale de l'IA**, en défendant les intérêts africains et en établissant des alliances stratégiques avec des centres de recherche et des entreprises internationales.

OS-3.4 : Transformation des filières

E-commerce et paiement électronique

- **Accélérer l'adoption des portefeuilles électroniques** en facilitant leur accessibilité et leur usage au quotidien, afin de généraliser le paiement numérique et réduire la dépendance au cash.
- **Développer des marketplaces numériques et renforcer l'interopérabilité des plateformes de paiement** pour dynamiser l'e-commerce et fluidifier les transactions financières entre acteurs économiques.
- **Faciliter l'intégration entre les plateformes de paiement, les passerelles, les agrégateurs et les fournisseurs de services financiers** afin d'améliorer l'expérience utilisateur et l'efficacité des transactions numériques.
- **Mettre en place un système d'adressage numérique fiable et interopérable**, essentiel pour optimiser la logistique du e-commerce, faciliter les livraisons et améliorer l'efficacité des transactions commerciales.
- **Établir une gouvernance robuste et un cadre réglementaire adapté** garantissant la transparence, la fiabilité et la sécurité des paiements électroniques, tout en favorisant l'innovation et la confiance des utilisateurs.

OS-3.4 : Transformation des filières

Smart cities et services connectés

- **Exploiter les technologies émergentes et les données** pour optimiser la gestion urbaine, avec des services centralisés et des démarches dématérialisées dans des domaines clés (sécurité, prévention routière, services publics, commerce, information citoyenne).
- **Optimiser la mobilité urbaine grâce aux solutions intelligentes**, incluant la gestion du trafic en temps réel, le développement des transports connectés et des mobilités douces, ainsi que l'optimisation des parkings intelligents.
- **Déployer des infrastructures intelligentes et durables**, avec des bâtiments connectés, des réseaux intelligents pour une gestion optimisée de l'eau, de l'électricité ou de l'éclairage public.

OS-3.4 : Transformation des filières:

e-Media et créateurs de contenus numériques

- **Établir un cadre légal et réglementaire robuste** pour encadrer les médias en ligne, protéger les créateurs et promouvoir des contenus adaptés aux réalités culturelles sénégalaises, tout en assurant une ouverture aux standards internationaux.
- **Créer une régie numérique nationale** pour collecter et redistribuer les redevances et taxes issues de la diffusion numérique, en réinvestissant ces ressources dans le développement des acteurs locaux et la promotion de l'industrie créative sénégalaise.
- **Structurer un modèle économique durable** pour les médias numériques et les créateurs de contenu, en encourageant la monétisation via des plateformes locales, des abonnements, la publicité et le financement participatif.

OS-3.4 : Transformation des filières:

Gaming & e-Sport

- **Établir des partenariats stratégiques** avec les fabricants de matériel et les développeurs de jeux afin de favoriser l'accès aux équipements, aux technologies et aux outils de développement pour les créateurs et compétiteurs locaux.
- **Promouvoir la création et la production de jeux vidéo locaux** en encourageant l'essor d'une industrie du gaming durable, en soutenant les studios de développement et en valorisant des contenus inspirés des réalités sénégalaises et africaines pour un rayonnement culturel international.
- **Développer des infrastructures et des espaces dédiés**, tels que des arènes e-Sport, des incubateurs de studios de jeux vidéo et des serveurs locaux, afin de structurer un écosystème performant et compétitif.

Os-3.4 : Transformation des filières:

Déclinaison sectorielle de l'économie numérique



ÉDUCATION

- Salles de classe digitalisées
- Tuteurs IA
- Enseignement en langues locales



SANTÉ

- Dossier Patient Informatisé, Couverture santé digitalisée
- Prise de décision fondée sur les données
- Télémédecine et réduction des coûts d'évacuation



AGRICULTURE & ÉLEVAGE

- Agriculture de haute précision pour augmenter les rendements,
- Réduction des pertes et résilience face au changement climatique



BUSINESS & COMMERCE

- Développement du commerce électronique,
- Analyse des données pour faire de la prospection
- Réduction du poids de l'informel
- Promotion de l'Open Data et la valorisation des données



SERVICE PUBLIC

- Service public performant, élargissement de l'assiette fiscale, équité fiscale
- Généralisation des charges sociales;
- Réduction des factures de l'Etat : Internet, téléphonique, eau et électricité
- Lutte contre la fraude et de la corruption



TRANSPORT & MOBILITE

- Gestion du trafic (contrôle, signalisation et sécurité routière)
- Digitalisation des titres de transport
- Maintenance prédictive, code de la route en langues locales

Axe 4 : Leadership Africain dans le Numérique



Créer un environnement attractif pour :

- Développer un hub technologique sous régional
- Favoriser l'éclosion de champions nationaux
- Attirer les investissements étrangers
- Capter la sous-traitance internationale

OS-4.1 : Hub technologique

Renforcer les synergies entre les PME, les Startups, les universités, les écoles d'ingénieurs et les centres de recherche avec des infrastructures numériques de pointe, les appuis financiers adéquats et une réglementation adaptée.

OS-4.2 : Investissements directs étrangers

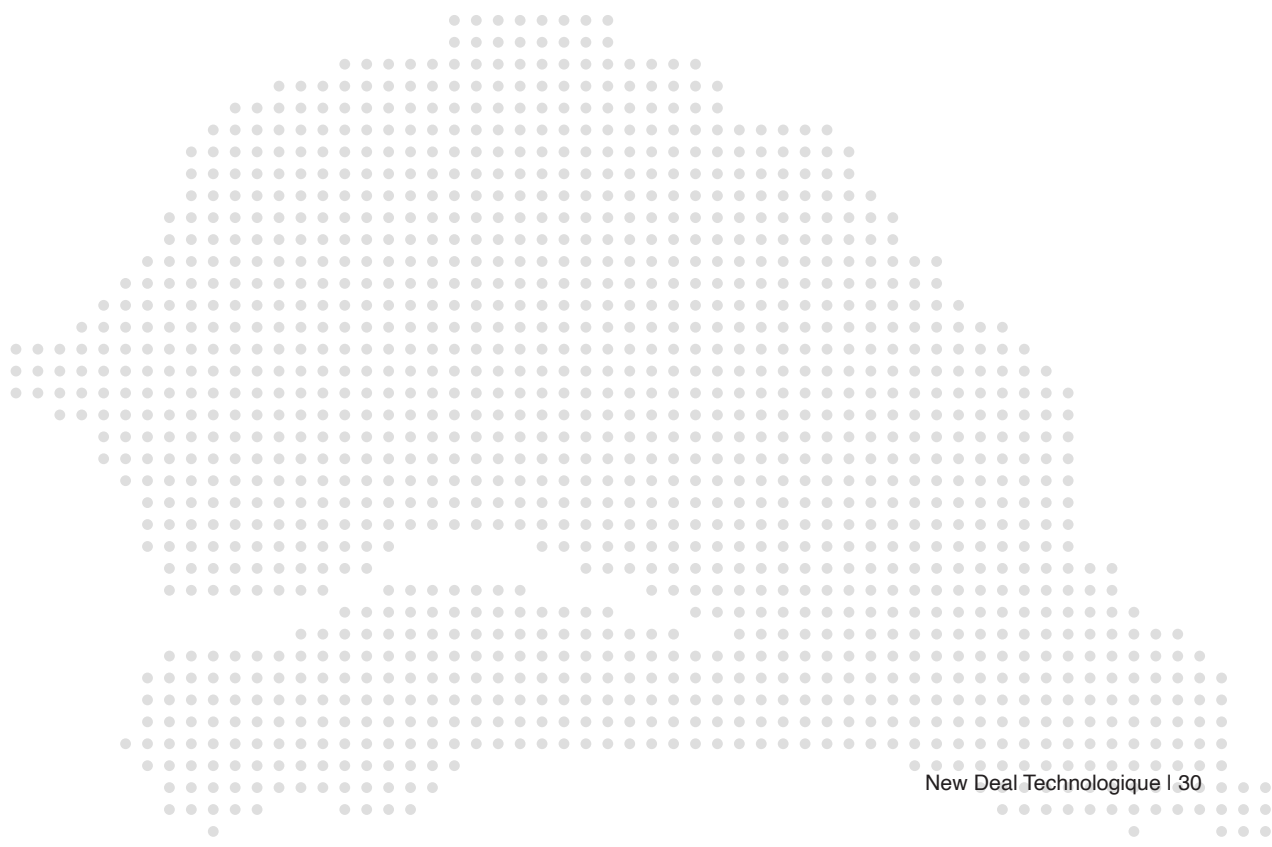
Adopter des mesures incitatives spécifiques et attractives pour accueillir les investisseurs, les grands groupes technologiques ainsi que le marché de l'Offshoring.

OS-4.3 : Expertise et Excellence

Allier la forte augmentation du nombre de diplômés et l'orientation dans les compétences numériques.
Favoriser l'expertise dans les métiers du numérique pour exporter le savoir-faire local

OS-4.4 : e-Champions nationaux

Appuyer les regroupements et fusions pour bâtir un partenariat avec les entreprises locales et régionales sur les grands projets numériques de l'Etat.



OS-4.1 : Hub Technologique

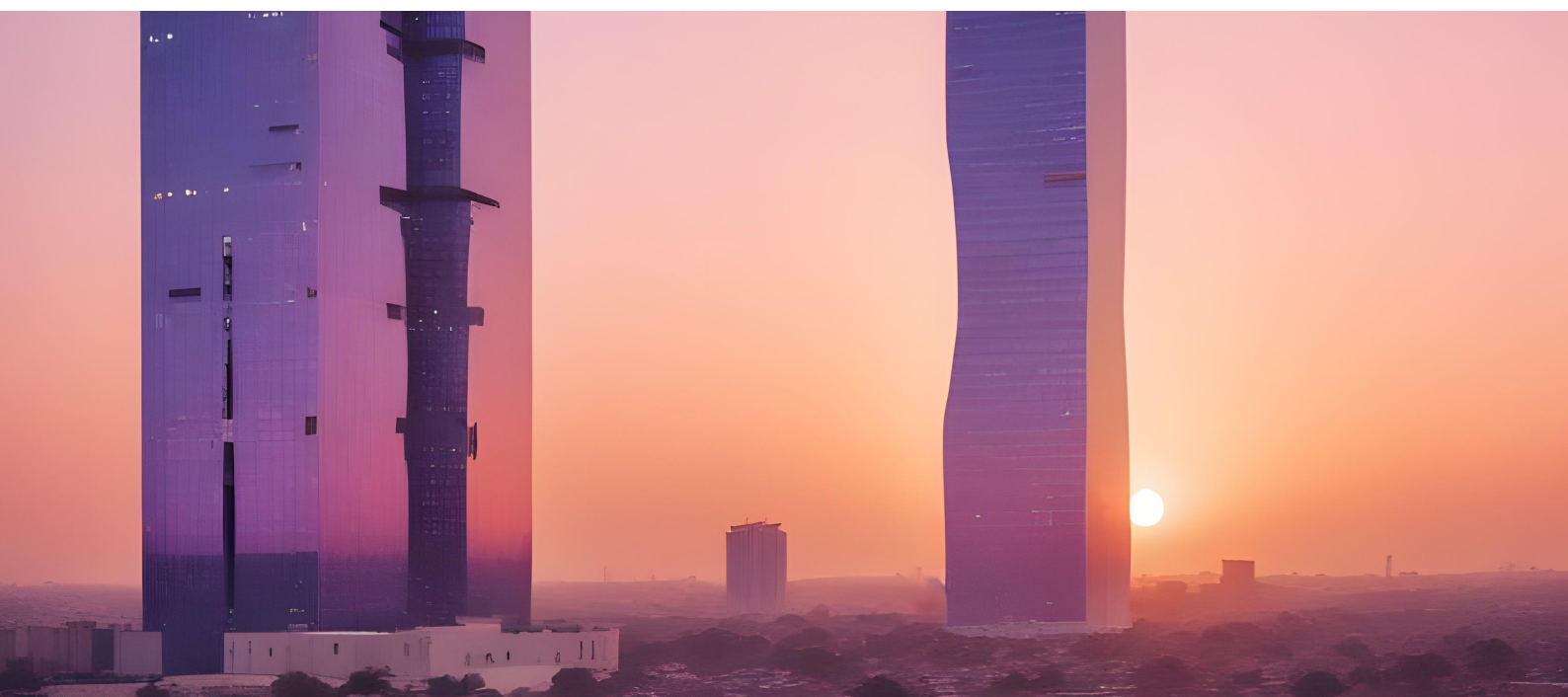
Positionner le Sénégal en tant que hub technologique requiert une approche stratégique intégrée, articulant le développement des infrastructures numériques, le renforcement des compétences locales et la mise en place d'un écosystème propice à l'innovation. Cet objectif implique de relever plusieurs défis majeurs, notamment l'accessibilité à une connectivité de qualité, la création d'un cadre réglementaire favorable et l'attraction des investissements dans les secteurs clés du numérique.

- **Déployer des infrastructures numériques de classe mondiale**, incluant des data centers, un cloud souverain, des capacités GPU avancées et des plateformes de calcul intensif, afin d'offrir des services performants et accessibles dans toute la sous-région.
- **Garantir une connectivité de haute qualité, sécurisée et résiliente** en renforçant le maillage technologique (satellites, câbles sous-marins, backbone fibre optique, mutualisation des infrastructures) pour assurer une couverture homogène et une haute disponibilité des services numériques.
- **Positionner le Sénégal comme un leader de l'intégration numérique régionale** en établissant des alliances stratégiques avec les pays d'Afrique de l'Ouest, en harmonisant les réglementations et en développant des infrastructures partagées pour renforcer l'économie numérique à l'échelle sous-régionale.
- **Créer un écosystème attractif pour les talents technologiques africains** en mettant en place un cadre réglementaire agile et des incitations (zones franches numériques, allègements fiscaux, visas tech, pôles d'excellence) afin d'attirer et de retenir les experts du numérique.



OS-4.2 : Investissements Directs Etrangers

Le Sénégal aspire à figurer parmi les pays leaders dans l'exportation de produits et services numériques. Pour ce faire, l'attraction des investissements étrangers est un levier fondamental impliquant des mesures fortes.



- **Un environnement politique et juridique stable** : garantir des institutions solides, un État de droit respecté et un cadre réglementaire clair, transparent et prévisible pour renforcer la confiance des investisseurs.
- **La protection des investissements** : assurer des garanties contre l'expropriation, la discrimination et d'autres risques, avec des mécanismes efficaces de règlement des litiges et d'arbitrage international.
- **Un cadre des affaires attractif et simplifié** : digitaliser et accélérer les procédures administratives, proposer une fiscalité adaptée et renforcer le rôle des agences de promotion des investissements pour accompagner efficacement les porteurs de projets.
- **Des infrastructures de classe internationale** : développer des réseaux de communication avancés, des transports modernes et une énergie fiable et durable pour soutenir la compétitivité du pays.
- **Une main-d'œuvre qualifiée et un vivier de talents** : renforcer la formation aux compétences numériques, encourager les partenariats public-privé et favoriser le développement des pôles d'excellence technologiques.
- **Un accès facilité aux financements** : mettre en place des fonds de capital-risque, des subventions et des aides publiques pour soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement des startups et entreprises du numérique.

OS-4.3 : Expertise et Excellence

Développer les compétences et les talents dans le contexte de la souveraineté numérique, des technologies émergentes (IA, Blockchain, Big Data, etc.) et de la cybersécurité est un enjeu crucial du New Deal Technologique.

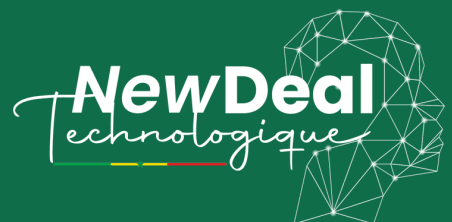
- **Intégrer les sciences, la technologie**, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) dans tous les cycles éducatifs, avec un accent particulier sur les mathématiques et la programmation. Développer des cursus adaptés aux évolutions technologiques, en encourageant l'apprentissage par la pratique (robotique, coding, intelligence artificielle).
- **Ériger des pôles d'excellence dans l'Intelligence Artificielle**, le Cloud, la Cybersécurité ou la Robotique. Favoriser la certification des compétences et créer des programmes de formation continue pour assurer une adaptation permanente aux évolutions technologiques.
- **Valoriser l'innovation locale avec le label « Made in Senegal »** grâce à des financements dédiés, des incitations fiscales et des marchés publics favorisant les solutions technologiques locales. Promouvoir une démarche qualité afin d'assurer une compétitivité à l'échelle régionale et internationale.

OS-4.4 : e-Champions nationaux

Développer des champions nationaux du numérique nécessite une approche intégrée impliquant des investissements dans les infrastructures, la formation, le soutien aux entreprises et la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation.

- **Faciliter au secteur privé national, l'accès à la commande publique** en réservant une part significative des marchés publics aux entreprises locales, notamment pour les projets souverains via des Partenariats Public-Privé (PPP)
- **Assurer un accès abordable à des infrastructures performantes** (Connectivité haut débit, Datacenters, Puissance de calcul, Connect Park, Machines Virtuelles, Environnement de développement ou de test) tout en garantissant leur sécurité et leur résilience.
- **Structurer des pôles d'excellence** pour répondre aux besoins du marché local et renforcer l'attractivité du Sénégal comme hub de sous-traitance numérique à l'échelle régionale et internationale.
- **Créer un environnement favorable à la propriété intellectuelle** en facilitant le dépôt de brevets, de licences et de droits d'auteur. Stimuler l'investissement privé en renforçant les mécanismes de financement (capital-risque, business angels, subventions) pour soutenir la croissance des startups et entreprises technologiques.
- **Accélérer l'opérationnalisation du "Startup Act" et renforcer le "Label Startup"** avec des incitations fiscales et sociales attractives, garantir un accès facilité au financement et favoriser l'intégration des startups dans les chaînes de valeur locales et internationales.

Digital Master Plan





Principes & Valeurs

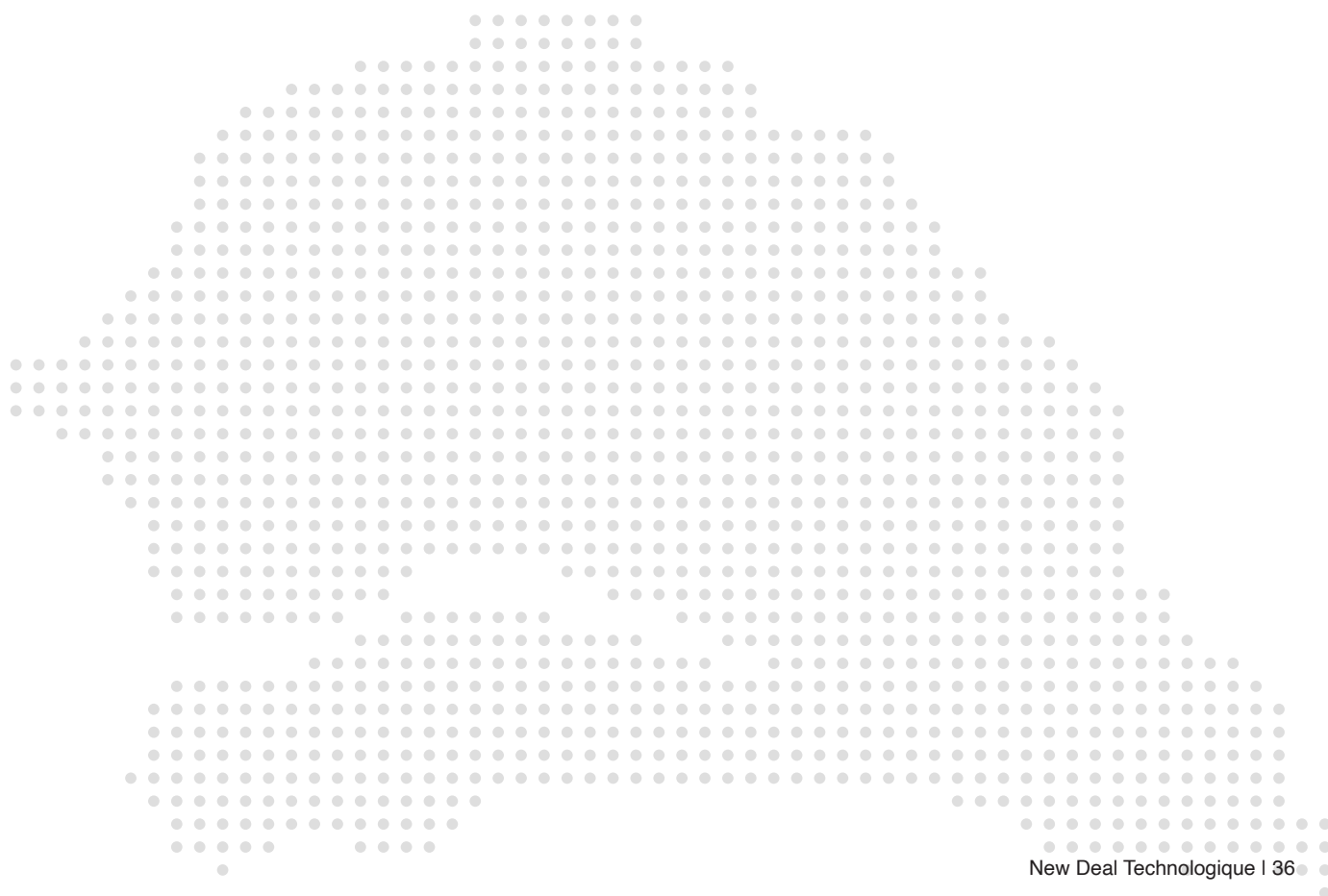
Le New Deal technologique s'inscrit pleinement dans le sillage de l'Agenda National de Transformation (ANT Vision 2050) du Sénégal, qui trouve son inspiration dans les valeurs et principes du « Jub, Jubal, Jubbanti », appelant à la définition d'un nouveau pacte national fondé sur :



La probité et l'intégrité des autorités publiques



Le civisme et la citoyenneté des acteurs non étatiques



12 programmes / 50 projets prioritaires / 10 ans



PR-P_01 :

Cadre légal, règlementaire
et de gouvernance du
Numérique

Renforcer le cadre juridique et institutionnel pour assurer le développement de l'économie numérique tout en garantissant la confiance numérique



PR-P_02 :

Infrastructures,
réseaux et connectivité
universelle

Garantir un accès universel à une connectivité de qualité, performante et à moindre coût



PR-P_03 :

Souveraineté numérique
et cyber résilience

Assurer la protection des infrastructures, services et données critiques, pour l'administration et les usagers (entreprises et citoyens)



PR-P_04 :

Infrastructure Publique
Numérique (DPI, e-ID,
e-Sign, e-Payment,
interopérabilité)

Fournir un socle numérique de base, fournissant des services partagés à vocation transversale et centrale



PR-P_05 :

Modernisation du Sys-
tème d'Information de
l'Etat (SIE, AEG, E-Gov,
Collab)

Assurer l'urbanisation et la rationalisation du SI Etat, permettant d'assurer la cohérence, l'interopérabilité et la sécurité des applications et services à destination de l'administration et des usagers



PR-P_06 :

Dématérialisation
des procédures
administratives

Eriger une administration simple, performante, orientée services et centrée sur l'utilisateur.



PR-P_07 :

Formation et dévelop-
pement des compétences
numériques

Développer l'expertise dans les métiers du numérique et promouvoir la culture digitale des populations



PR-P_08 :

Sénégal Digital Factory :
De l'idée au produit

Accompagner les startups, les PMI et les PME afin de promouvoir l'innovation technologique et l'émergence de champions du numérique



PR-P_09 :

Promotion, financement
et investissement du
Numérique

Promouvoir un cadre attractif pour les investissements dans le numérique et mobiliser les financements adaptés au secteur du numérique à travers des instruments de cofinancement impliquant les fonds du FONSIS, le nouveau pôle des institutions financières publiques, ainsi que les marchés de capitaux et les fonds d'investissement régionaux



PR-P_10 :

Sénégal Villes Intelli-
gentes (Smart, Safe &
Secure Cities)

Favoriser l'utilisation des technologies intelligentes dans l'amélioration du service public, la sécurité et le bien-être des populations



PR-P_11 :

Déclinaison sectorielle du
Numérique (e-Santé,
e-Education, e-Finances,
e-Agri, e-Commerce, etc.)

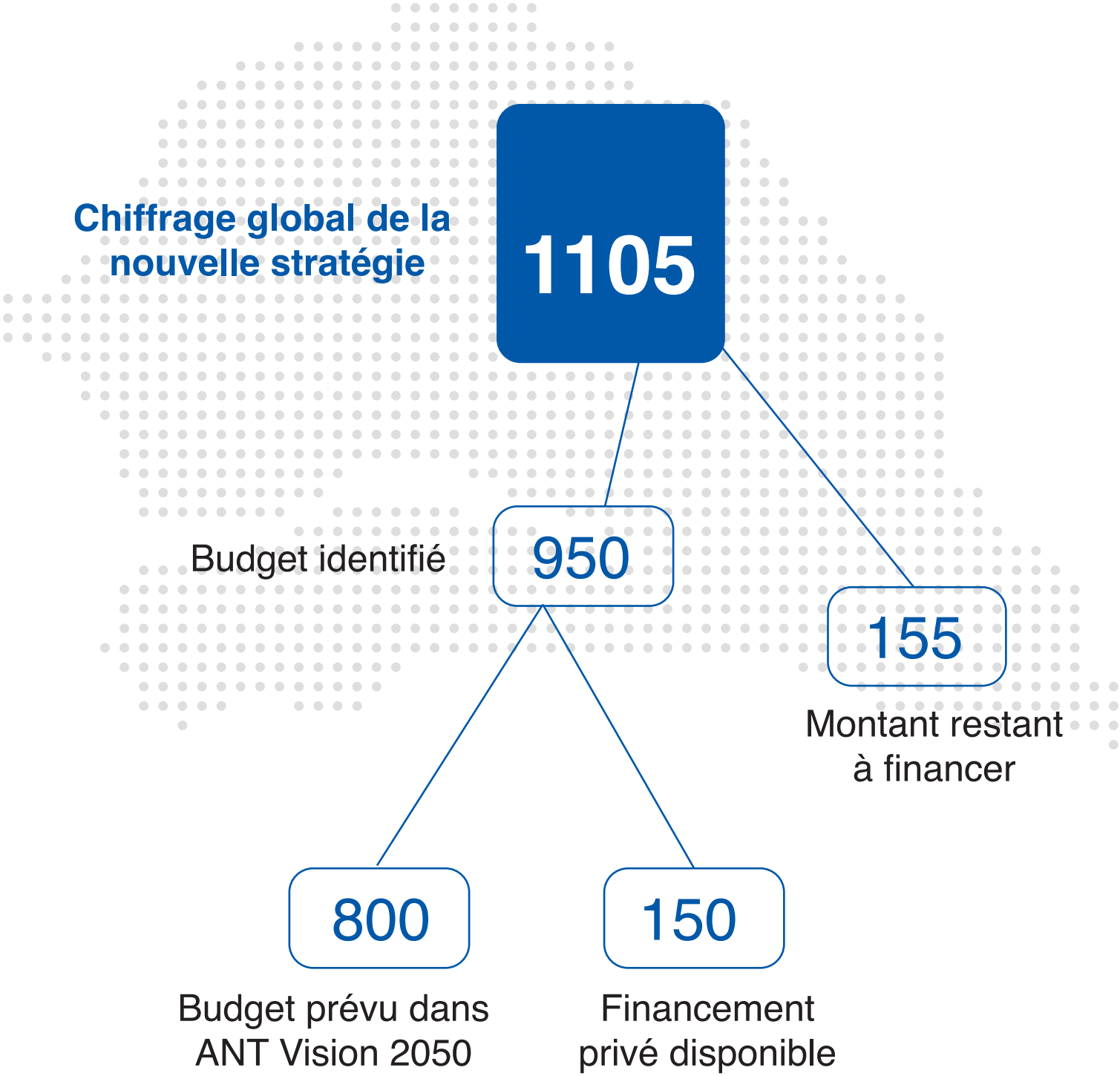
Assurer la performance des différents secteurs d'activités par l'intégration du numérique dans les différents processus métiers.



PR-P_12 :

Digitalisation du secteur
informel (identification,
localisation)

Accompagner la transformation du secteur informel par la diffusion du numérique afin que les usages au quotidien constituent un avantage compétitif.





Retrouvez le détail des programmes, projets et réformes
sur la plateforme dédiée au **New Deal Technologique**

New Deal Technologique

Ministère de la Communication, des
Télécommunications et du Numérique